



Association Loi 1901
Enregistrée à la sous-préfecture de Reims sous le n° 5457

6 rue Léon Patoux – 51100 REIMS
51686 REIMS Cédex 2
Bureau ouvert de 9h00 à 17h00
Mardi-mercredi -vendredi

Téléphone : 03.26.86.64.56
Mail : ffbridge.champagne@gmail.com
N° SIRET : 44461548800020

Reims, le 11 avril 2023

COUPE DE FRANCE 2023 TOUR 2

Votre équipe participe au tour 2 de la Coupe de France, le tirage au sort des matchs aura lieu le dimanche **7 mai à 9h15** à Bezannes 7, rue Louis Néel. Ce premier tour se déroule en match de **24 donnes avec mi-temps par KO avec rattrapage**.

Les vainqueurs seront qualifiés pour le tour suivant qui aura lieu le dimanche 11 juin tandis que les perdants disputeront un **match de rattrapage à 14 h 00**, également par **KO en 24 donnes**. Les perdants de ce tour de rattrapage sont éliminés de la Coupe de France et qualifiés d'office pour la Coupe du Comité qui aura lieu en octobre 2023.

Organisation : Match de 24 donnes avec mi-temps.

- Tirage au sort des rencontres : 09 h 15
- 1^{er} match : 09 h 30 – 12 h 40
- Pause
- Match de rattrapage : 14 h 00 – 17 h 10

Extraits du règlement :

En cas d'égalité de points IMP à la fin de la rencontre, les équipes sont départagées au nombre de points totaux, puis d'après le nombre de donnes gagnées même seulement par un écart de 10 points. En cas de nouvelle égalité, une prolongation de 2 donnes est disputée, les joueurs restant à la table et à la place qu'ils occupaient en fin du match, et un écart de 10 IMP est alors déterminant. S'il y a encore égalité a lieu une nouvelle prolongation de 2 donnes, puis éventuellement d'autres jusqu'à ce qu'une différence permette de désigner un vainqueur.

L'épreuve est classée en catégorie 4.

Rappel : Le secrétariat est ouvert le mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 17h00.

En cas de problème, en dehors de ces horaires, veuillez contacter :

Votre arbitre : Forthofer Robert 06 31 44 35 15 ou le DDC Minh LÊ : 06 09 95 94 46.

Avec mes plus cordiales salutations.

Minh LÊ